

2^{ÈME}
ÉDITION !

LE GUIDE 2026

DE LA MOBILITÉ

EN DÔMES SANCY ARTENSE



RETROUVEZ LE GUIDE DE LA MOBILITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

En 2021, les élus de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense ont fait le choix de prendre la compétence mobilité pour l'exercer sur les 27 communes du territoire. Cela signifie que l'intercommunalité a toute légitimité pour agir en termes de déplacements et de transports sur son ressort territorial. Néanmoins, cette compétence est partagée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui gère les lignes de cars tout public ainsi que le transport scolaire, avec qui nous travaillons en partenariat pour améliorer les différents services.

En 2024, la première édition du guide mobilité a été publiée et distribuée sur tout le territoire afin de faire connaître les services existants et d'inciter au changement de pratique en matière de déplacement.

Afin de poursuivre les actions menées, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, les élus communautaires ont décidé d'élaborer un plan de mobilité simplifié pour Dômes Sancy Artense pour avoir la feuille de route des mobilités des 10 prochaines années. Ce document, validé en octobre 2025, identifie des actions concrètes à déployer pour améliorer les mobilités de chacun, les rendre moins polluantes et permettre à tous de se déplacer pour vivre sur son territoire (jeunes, actifs, retraités, etc.).

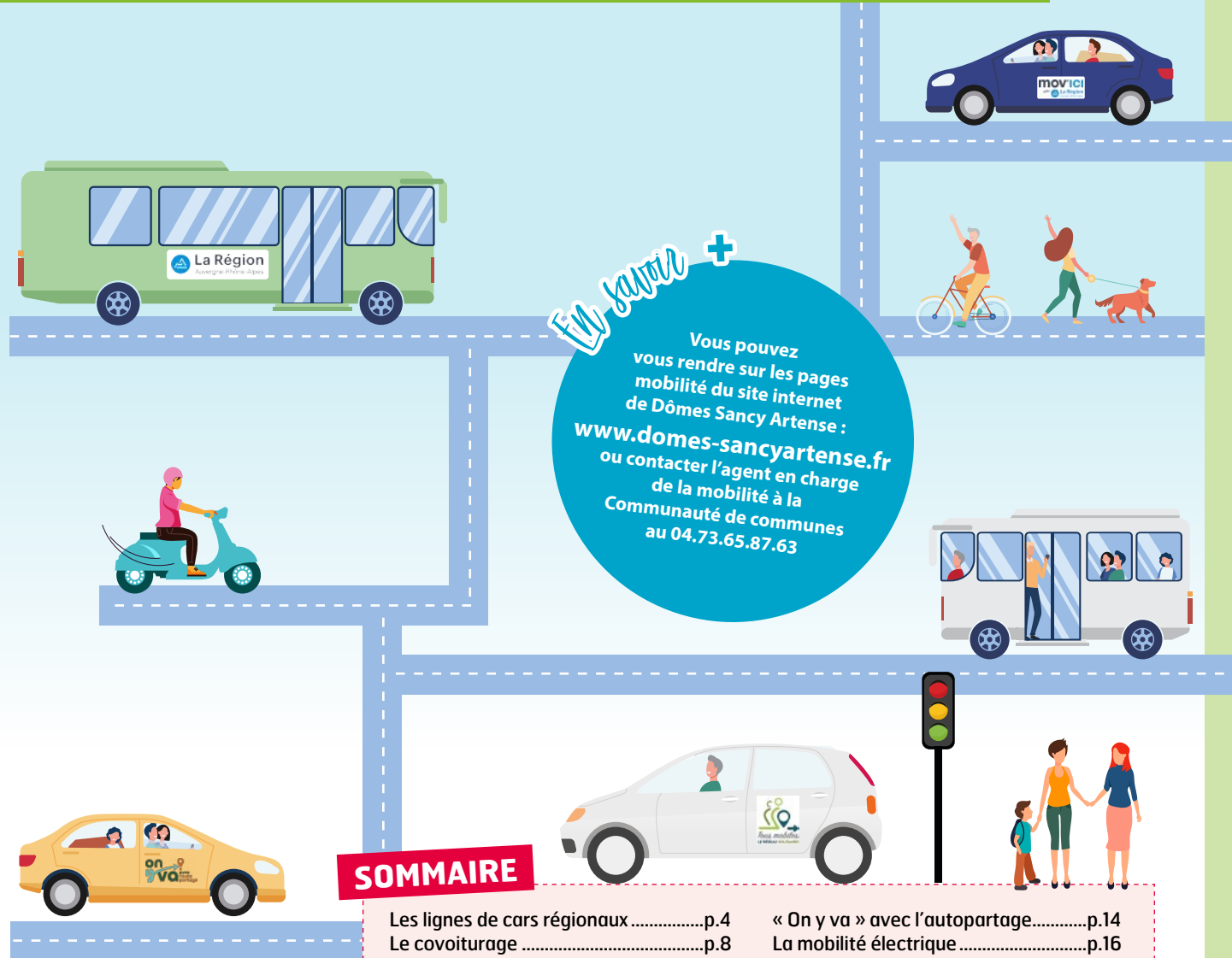
En 2 ans, de nouveaux services de mobilité se sont développés et déployés (aire de covoiturage, service d'autopartage, etc.). Il nous semblait donc important de publier une 2^{ème} édition de ce guide de la mobilité, afin de présenter ces nouveaux services à l'ensemble des habitants et des acteurs socio-économiques, en continuant notre mission d'information auprès de tous.

Nous avons voulu que ce document soit le plus complet possible en termes de services mais aussi le plus pratique pour vous avec sa carte détachable qui synthétise tous les renseignements utiles.

Les élus et les services de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense restent attentifs à toute question que vous pourriez avoir sur le sujet de la mobilité.

Bonne lecture.

Le Président, Alain MERCIER
Le Vice-Président en charge de la mobilité, Norbert OLLIER.



LES CARS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

> TROIS LIGNES DIFFÉRENTES TRAVERSENT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE

ligne P46



Elle vous permet de vous déplacer entre **Ussel, Le Mont-Dore et la gare SNCF de Clermont-Ferrand**. Quatre arrêts existent sur notre territoire: Saint-Sauves (dans le bourg) ; Saint Julien Puy Lavèze (à la Gare de Laqueuille) ; Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée) et Olby (Rond-point des 4 routes). Cette ligne circule à la fois en semaine et les week-ends.



ligne P52



Elle vous permet de vous déplacer entre **Bourg-Lastic et la gare routière de Clermont-Ferrand**. Six arrêts existent sur le territoire: Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée) ; Saint-Pierre-Roche (à Massages, à Massagettes et au Léry) ; Olby (au Pont d'Olby et au Rond-point des 4 routes). Cette ligne circule toute l'année, uniquement du lundi au vendredi, avec un aller vers Clermont-Fd le matin et un retour le soir.

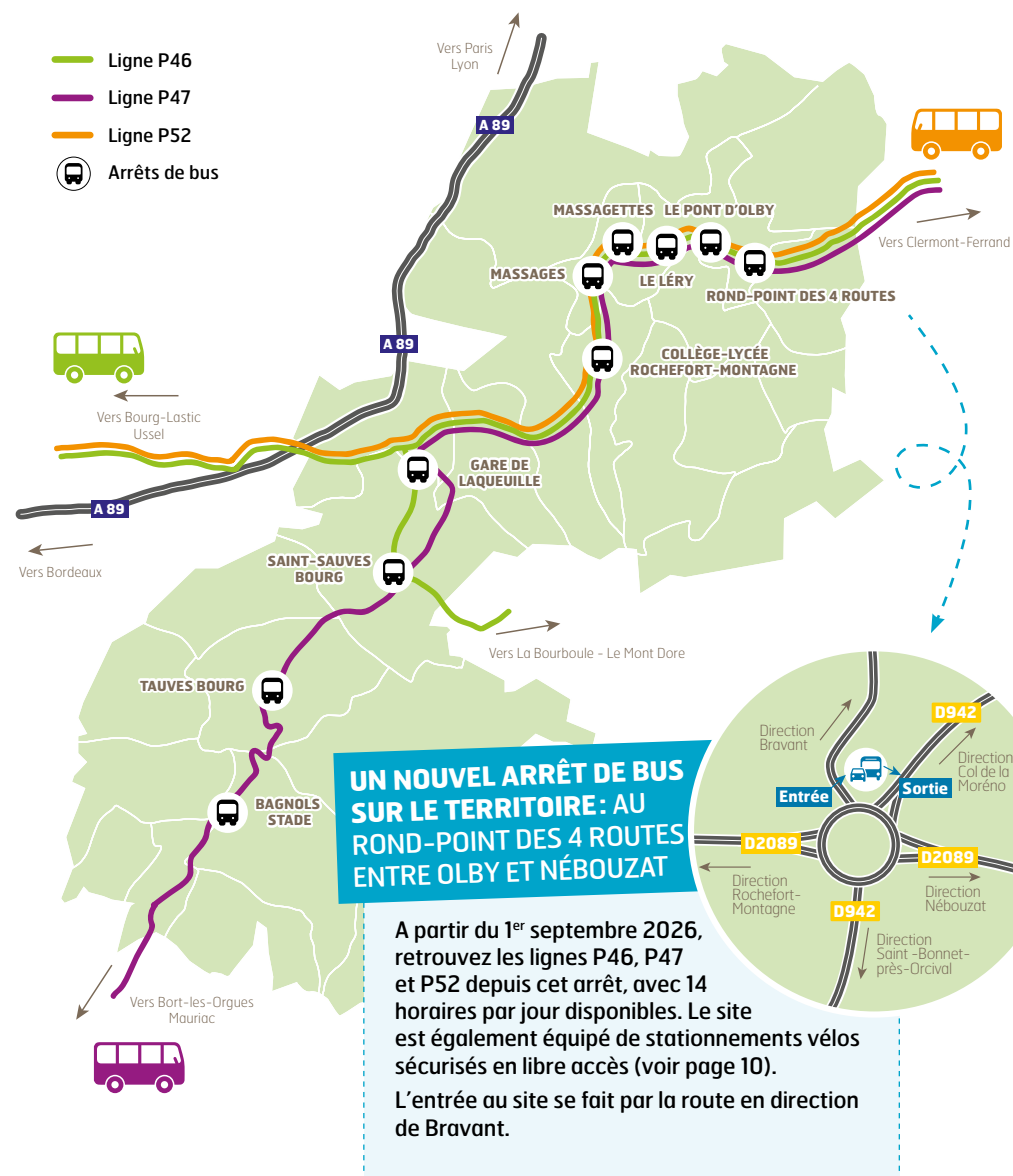
ligne P47



Elle vous permet de vous déplacer entre **Mauriac et la gare SNCF de Clermont-Ferrand**. Cinq arrêts existent sur le territoire: Bagnols (au stade, au bord de la RD922) ; Tauves (dans le bourg) ; Saint Julien Puy Lavèze (à la Gare de Laqueuille) ; Rochefort-Montagne (devant le collège et le lycée) et Olby (Rond-point des 4 routes). Cette ligne circule à la fois en semaine et les week-ends.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



> TARIFS

Ces 3 lignes de bus sont accessibles aux tarifs suivants :

- 3.40 € le ticket
- 28 € le carnet de 10 tickets
- 50 € l'abonnement mensuel

NB : 50% du prix de l'abonnement aux transports publics peut être pris en charge par votre employeur, si vous allez au travail en bus.

> OÙ SE PROCURER DES TITRES DE TRANSPORT ?

- **À bord des véhicules :** directement au chauffeur (pour le ticket à l'unité)
- **À la gare routière de Clermont-Ferrand :** pour le ticket unité, le carnet de 10 tickets ou pour l'abonnement mensuel (une carte OURA personnelle vous sera délivrée)
- **Sur le site Internet Oura.com :** pour obtenir une carte OURA personnelle en ligne : <https://www.oura.com/>
- **Sur l'application Oura :** charger des tickets avec M-Ticket (titre unique, carnets de 10 tickets)

ZOOM SUR OURA

Rendez-vous sur l'application **OURA** pour calculer vos itinéraires, charger vos titres de transport, consulter les horaires des cars, etc.



Vous pouvez charger vos titres de transport sur une carte OURA, et cumuler plusieurs abonnements sur la même carte (abonnement aux transports régionaux et aux transports de la T2C par exemple). Le tarif de la carte OURA est de 5€ + le tarif de l'abonnement choisi et la carte OURA est valable 8 ans.



Témoignages...

Mr X. de Saint-Bonnet-près-Orcival

J'habite à Saint-Bonnet-près-Orcival et je travaille du lundi au vendredi au centre-ville de Clermont-Fd. Actuellement je covoiture et j'utilise de temps en temps la ligne P52 depuis le Pont d'Olby. J'ai hâte que l'arrêt de bus situé au rond-point des 4 routes soit mis en service car il y aura beaucoup plus d'offres et d'horaires pour me rendre à Clermont-Ferrand autrement qu'avec ma voiture.

Mme F. de Tauves

J'habite à Tauves, et pour le travail je dois me rendre à Paris plusieurs fois par mois. J'utilise la ligne P47 depuis Tauves, qui me dépose à la gare SNCF de Clermont-Fd où je peux prendre mon train. Les horaires des bus permettent des correspondances avec les horaires des trains Clermont-Paris. Et le trajet me coûte seulement 3.40€ pour me rendre à Clermont.

> COMMENT LIRE LES FICHES HORAIRES DES CARS RÉGIONAUX ?

P46 USSEL → LE MONT-DORE → CLERMONT-FERRAND

1 Sens de circulation

Communes	Points d'arrêt	Toute l'année														
		2 Jours de circulation														
	L	LM Me JV	LM Me J V S D										SD	LM Me J V S		
	Renvoi à consulter												④			
USSEL	Gare SNCF	05:30			08:25		11:25					21:10		12:30		15:30
MONT-DORE	Gare	-	05:55	08:35	-	11:35	-	14:40	17:40	21:20	-	12:30	-	15:40		
	Place des Mouillères	-	05:58	08:38	-	11:38	-	14:43	17:43	21:23	-	12:33	-	15:45	-	
LA BOURBOULE	Gare	-	06:05	08:45	-	11:45	-	14:50	17:50	21:30	-	12:40	-	15:50	-	
	Église	-	06:06	08:46	-	11:46	-	14:51	17:51	21:31	-	12:41	-	15:51	-	
SAINT-SAUVES-DAUVERGNE	Bourg	① Arrêt de départ		08:55	-	11:55	-	14:55	③ Horaire de départ					16:00	-	
EYGURANDE	Gare d'Eygurandes - Merlines	05:50	-	-	08:45	-	11:45	-	-	-	21:30	-	12:50	-	15:55	
BOURG-LASTIC	Place de la Poste	06:00	-	-	08:55	-	11:55	-	-	-	21:40	-	13:00	-	16:00	
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE	Gare de Laqueuille	06:10 ③	06:20	09:00 ③	09:05	12:00 ③	12:05	15:05	18:10	21:45 ③	21:50	12:55 ③	13:05	16:05 ③	16:10	
ROCHEFORT-MONTAGNE	Lycée agricole		06:35		09:20		12:20	15:20	18:20		22:05		13:20		16:25	
CLERMONT-FERRAND	Gare SNCF	① Arrêt d'arrivée			10:10		13:10	16:10	③ Horaire de départ						17:15	

- 1 Repérez votre trajet en fonction de votre lieu de départ et votre lieu d'arrivée. Ce qui vous donnera le sens de circulation du bus et la page où regarder les horaires : au recto ou au verso de la fiche.
- 2 Avant de se référer aux horaires, il est très important de regarder le jour où vous souhaitez vous déplacer, car tous les horaires ne sont pas valables pour tous les jours (jours fériés, week-end, etc.).
- 3 Trouvez les horaires : une fois les précédents éléments identifiés, vous pouvez connaître vos horaires de départ et d'arrivée.

NB : La gare de Laqueuille est un site de correspondance où vous pouvez être amenés à changer de bus.

Jours fériés : se référer aux fiches horaires détaillées.

Plusieurs autres éléments peuvent vous renseigner sur votre trajet : numéro de téléphone de la Région ; numéro de téléphone du transporteur, explication des pictogrammes, etc.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Région au 04 8000 7000 ou par mail à transports63@auvergnehonealpes.fr

Les fiches horaires sont disponibles sur le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.laregionvoustransporte.fr/> ou sur le site de la Communauté de communes : <https://www.domes-sancyartense.fr/>

Les fiches horaires sont mises à jour tous les ans et sont valables pour la période du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

Le covoiturage est un mode de déplacement pratique, économique et convivial. Il est possible de covoiturer pour des trajets courte distance du quotidien (se rendre au travail, emmener les enfants à leurs loisirs, etc.) ou pour des trajets de longues distances.

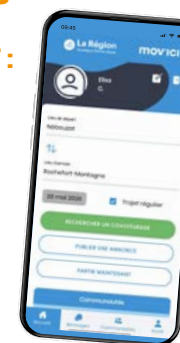
• **Avec le bouche à oreille :** en parler autour de vous, à votre voisinage, à vos amis, vous réussirez sûrement à trouver une personne qui effectue des trajets quasi identiques aux vôtres



A stylized illustration of an orange car with four passengers. The driver is a man with dark hair, wearing a red shirt. Next to him is a woman with red hair, also in a red shirt. In the back seat, there is a woman with long dark hair and a man with dark hair, both wearing red shirts. The car has large headlights and a black bumper.



Je covoiture avec des amis tous les jours pour me rendre à Clermont-Ferrand sur mon lieu d'étude. On est plusieurs à avoir décidé de rester habiter sur nos communes et de ne pas prendre d'appartement en ville. Ce qui implique de faire les trajets tous les jours. Le covoiturage est donc une bonne alternative qui nous permet de nous y retrouver financièrement.



3 En tant que passager ou conducteur :
vous êtes mis en relation via l'application,
vous pouvez décider de faire payer ou
non le trajet à vos covoitureurs et toutes
les transactions financières passent par
l'application.



Zoom sur l'aire de covoiturage et l'arrêt de bus du ROND-POINT DES 4 ROUTES

Une nouvelle aire de covoiturage et un nouvel arrêt de bus en service au 1^{er} septembre 2026.

Cet équipement porté par la Communauté de communes se situe au rond-point des

4 routes à Olby. L'entrée unique du site se fait par la route en direction de Bravant et la sortie par la RD942 en direction du rond-point.

> SUR CETTE AIRE, VOUS RETROUVerez PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS :

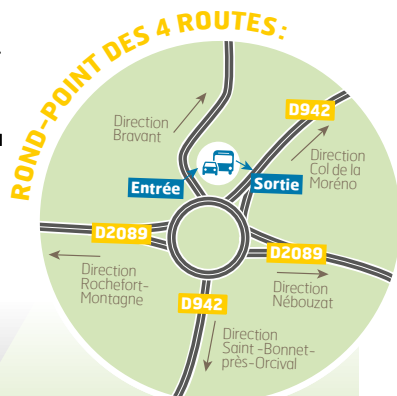
20 places de stationnement pour covoiturer ou venir prendre le bus, dont 1 place de stationnement PMR.

1 arrêt de bus avec un quai et un abri, avec l'arrêt des 3 lignes de la Région Auvergne Rhône Alpes (P52, P46, P47), proposant 14 horaires par jour. (Cf. pages 4 à 7)

Entrée unique du site (Route des volcans, Bravant, 63210 Olby)

Sortie unique du site (RD942 en direction du rond-point)

12 stationnements vélo : retrouvez 4 arceaux pour stationner vos vélos, ainsi que 8 box vélo individuels. Les box vélo individuels permettent de stationner votre vélo dans un abri fermé par votre cadenas personnel (**Pensez à apporter votre cadenas !**)



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires vers les écoles primaires, collèges et lycées restent gérés par la Région Auvergne Rhône Alpes. Retrouvez toutes les informations sur les circuits, les horaires et les tarifs sur le site : www.laregionvous transporte.fr

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Région au 04 8000 7000 ou par mail à transports63@auvergnerhonealpes.fr

Bon à savoir !

Il est possible pour le grand public d'emprunter certaines lignes scolaires, dans la limite des places disponibles et sur réservation auprès des transporteurs. Les tarifs pour le grand public sont les mêmes que ceux appliqués aux cars régionaux (3.40€ le ticket, 28€ les 10 et 50€ l'abonnement mensuel).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif SCOLAIRE :

Chaque élève qui possède un abonnement aux transports scolaires, peut profiter d'un accès illimité et sans supplément à l'ensemble des cars régionaux, aux cars Région express ainsi qu'aux TER Auvergne Rhône Alpes (trains et cars) sur tout le territoire de la Région Auvergne Rhône Alpes. Par exemple, un collégien qui a un abonnement aux transports scolaires, peut utiliser gratuitement les lignes qui circulent sur le territoire (P46, P47, P52).

Attention :

- il est quand même nécessaire de prendre un billet (gratuitement) pour utiliser les lignes régionales (trains et car).
- les trains Intercités, ainsi que les cars privés (blablacar bus, flibus, etc.) ne sont pas concernés par cette offre.

Zoom sur la ligne de transport scolaire pour les élèves internes du collège Sancy Artense à La Tour d'Auvergne :

Depuis la rentrée 2024, un car est proposé pour les internes du collège Sancy Artense à La Tour d'Auvergne, le lundi matin et le vendredi soir, accessible depuis Clermont-Ferrand et Rochefort-Montagne.

Cette ligne offre la possibilité aux jeunes, de tous horizons géographiques, de pouvoir accéder facilement aux parcours spécifiques théâtre et jeunes sapeurs-pompiers dispensés par ce collège.



Projet d'aménagement soutenu par :



« TOUS MOBILES »

le transport solidaire



Depuis 2024, vous pouvez bénéficier du transport solidaire « Tous Mobiles » sur le territoire. La Communauté de communes a souhaité développer ce service pour offrir une solution aux personnes empêchées de mobilité.

Tous Mobiles, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité.

Pour qui ?

Pour les personnes empêchées de mobilité habitant dans l'une des 27 communes de Dômes Sancy Artense (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, etc.).

Pour aller où ?

Le service permet de se rendre n'importe où dans la limite de 70km depuis le domicile, et n'importe quand.

Comment ça fonctionne ?

Si vous souhaitez utiliser le service, il est nécessaire de s'inscrire via les formulaires d'inscription bénévole et bénéficiaire que vous pouvez retrouver en mairie, à la communauté de commune à Rochefort-Montagne ou La Tour-d'Auvergne, au CLIC à Laqueuille ou aux espaces France Services du territoire.

Ensuite, il vous suffira de contacter l'un des gestionnaires du service par téléphone, qui vous mettra en relation avec des conducteurs bénévoles, qui effectueront le trajet. Ce service sera rendu moyennant le versement d'une contribution financière.

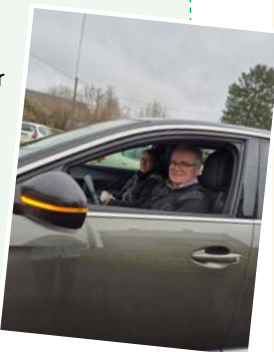
DEVENEZ CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

Les bénévoles sont indispensables pour le fonctionnement du service !

Sur votre temps libre ou lors de vos trajets du quotidien vous pouvez transporter des personnes empêchées de mobilité. Vous permettrez à une partie de la population d'accéder à de nombreux services.

Les trajets sont indemnisés à hauteur de **0.25€/km.**

30 bénéficiaires et une dizaine de bénévoles font vivre le service, alors n'attendez-plus, inscrivez-vous !



Témoignages...

Mme L. bénévole à Tous Mobiles :

Si je me suis engagée en tant que bénévole au sein du réseau Tous Mobiles, c'est non seulement pour les bénéficiaires, pour le territoire, mais aussi pour moi. Mes motivations étaient multiples : accompagner des personnes confrontées à un besoin social, contribuer au fonctionnement d'un service qui apporte une réponse concrète et nécessaire sur notre territoire rural, etc. [...]. De mon point de vue, le fonctionnement du service est simple et efficace. Le bénévole reçoit de la coordinatrice une demande de trajet [...] ; s'il accepte la mission, les coordonnées du bénéficiaire lui sont transmises pour qu'ils s'entendent sur les modalités pratiques. Mon intérêt pour cette implication a été confirmé dès les premières missions. Ce bénévolat correspond à mes attentes avec une souplesse de fonctionnement et des opportunités de belles rencontres.

> FONCTIONNEMENT DU SERVICE :



PLUS D'INFOS

Pour des renseignements, inscriptions, tarifs, etc. contactez le réseau solidaire :

06.15.43.79.78

reseauolidaire@pfm63

Bon à savoir !

En 2025,

317 trajets

ont été réalisés, principalement pour se rendre à des rendez-vous médicaux et sur des commerces et services.

ON Y VA, AVEC L'AUTOPARTAGE

Un nouveau service d'autopartage est déployé sur le territoire depuis janvier 2026.



L'autopartage, qu'est-ce que c'est ?

C'est une nouvelle façon de se déplacer, où vous souhaitez, avec des voitures électriques disponibles en libre-service ; ceci sans limite de kilomètres et seulement quand vous en avez besoin. **C'est une solution pratique, économique et écologique qui permet d'avoir la liberté d'une voiture sans les contraintes.**

Pour qui ?

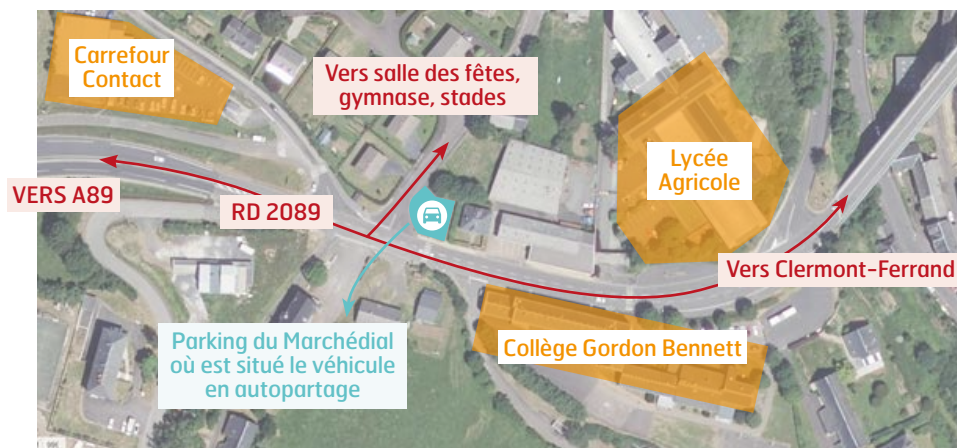
Ce service est accessible pour tous les titulaires du permis B, sans conditions de ressource ni limite d'âge.

Comment ça fonctionne ?

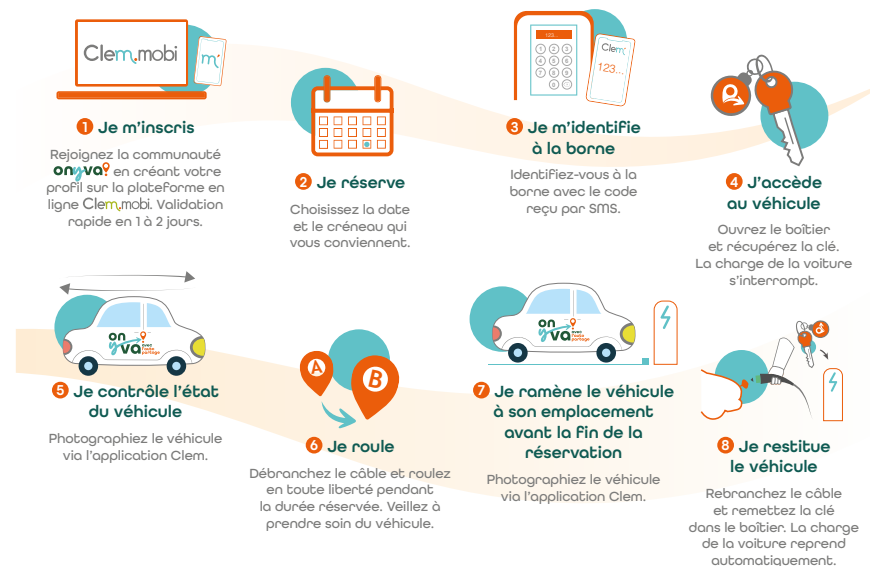
- **Pour vous inscrire**, rendez-vous sur : **clem.mobi** (site internet ou application) en créant votre profil et en rejoignant la communauté On y va.
- Une fois inscrit, vous pouvez **réserver le véhicule** en choisissant le créneau et la date.
- Vous recevez ensuite **un code vous permettant de récupérer les clés du véhicule** dans la boîte à clés située sur la borne d'autopartage.
- **Débranchez le véhicule, faites le contrôle de l'état du véhicule** (via l'application mobile) et roulez !
- **Une fois votre trajet effectué**, vous **rebranchez le véhicule à la borne**, refaites l'état des lieux via l'application et déposez les clés dans la boîte à clés avec le même code.

Où trouver la voiture partagée ?

A Rochefort-Montagne, sur le parking au bord de la RD2089, chemin du Marchédial.



> ZOOM SUR LES ÉTAPES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUTOPARTAGE :



> TARIFS :

	Temps de réservation		
	Moins de 6 h	Entre 6 h et 12 h	Entre 12 h et 24 h
Classique	9 €	17 €	29 €
Préférentiel*	7 €	13 €	22 €

> CONDITIONS D'ACCÈS :

- **Permis B** valide
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- **Caution** : 300 € par empreinte sur carte bancaire (non débitée)
- **Pénalité en cas de retard** par rapport à la réservation initiale : 10 € la demi-heure
- **Un smartphone** : pour la réception du code par sms et la prise de photos pour l'état des lieux
- **Un justificatif pour les tarifs préférentiels** (Jeunes de - 26 ans : carte d'identité ; Bénéficiaire du RSA : attestation RSA ; Salarié en insertion et travailleurs précaires : contrat de travail ; Demandeur d'emploi : attestation France Travail)

CONTACT & INSCRIPTION

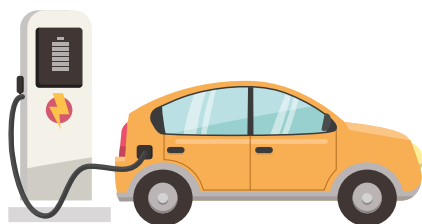
Flachez le QR Code pour vous inscrire



Pour plus de renseignements, pour une aide à l'inscription et/ou à la réservation, n'hésitez pas à contacter la Plateforme Mobilité du Puy de Dôme au **04.73.39.93.26** ou par mail à **contact@pfm63.fr**



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

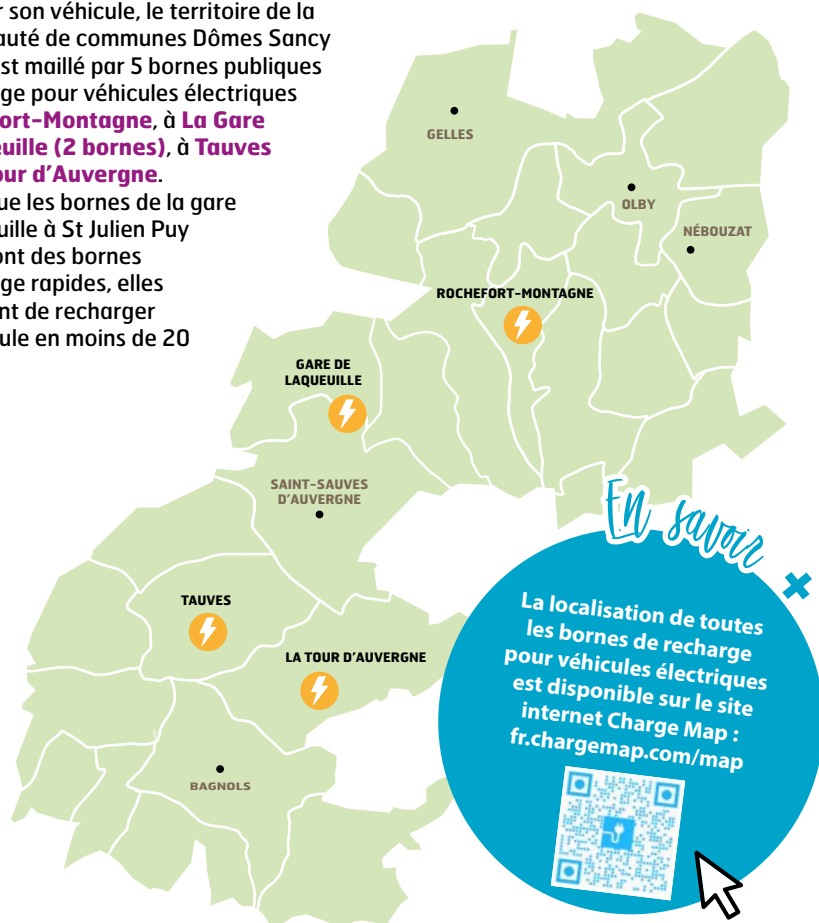


Afin de développer l'usage de la voiture électrique et de permettre à tous de recharger son véhicule, le territoire de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense est maillé par 5 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques à **Rochefort-Montagne**, à **La Gare de Laqueuille (2 bornes)**, à **Tauves** et à **La Tour d'Auvergne**.

A noter que les bornes de la gare de Laqueuille à St Julien Puy Lavèze sont des bornes de recharge rapides, elles permettent de recharger son véhicule en moins de 20 minutes.

Ces bornes sont mises en place par les communes en partenariat avec le Syndicat Territoire d'Énergie du Puy de Dôme.

Certaines bornes de recharge sont également mises en place par des commerçants ou entreprises, ce qui permet également d'étoffer l'offre de mobilité électrique du territoire.



DES NOUVEAUX STATIONNEMENTS VÉLO

De nouveaux stationnements vélos sécurisés sont en cours d'installation : des arceaux vélo et des box individuels.

Ouverts à tous et gratuits, ces équipements vous permettent de stationner vos vélos à l'abri et de manière sécurisée.

Vous pouvez retrouver ces stationnements :

- A l'aire de covoiturage et l'arrêt de bus du rond-point des 4 routes entre Olby et Nébouzat,
- A l'arrêt de bus du collège-lycée à Rochefort-Montagne
- A la Gare de Laqueuille à Saint-Julien-Puy-Lavèze.

Ces box disposent également de patères de rangement pour le casque, les vestes, etc.

Fonctionnement des box vélo individuels :

- 1 Stationnez votre vélo dans le box
- 2 Attachez-le avec un antivol
- 3 Fermez la porte avec votre propre cadenas **N'OUBLIEZ PAS VOTRE CADENAS PERSONNEL**
- 4 A la fin de l'utilisation : récupérez votre vélo ainsi que votre cadenas



Développement d'une offre de stationnements cyclables, projet soutenu par :



RÈGLEMENT D'UTILISATION

Quelques points d'attention sur l'utilisation des box individuels :

- Box accessibles 24h/24 et 7j/7
- Pas d'inscription préalable nécessaire
- Aucun cadenas ni antivol ne sont fournis par la Communauté de communes
- Utilisation maximum : 48h consécutives

Retrouvez l'intégralité du règlement d'utilisation



LES SERVICES DE TRANSPORT AUX PORTES DE NOTRE TERRITOIRE

Quelle que soit notre commune de résidence sur Dômes Sancy Artense, nous sommes tous amenés à nous déplacer sur Clermont-Ferrand ou les communes alentours, que ce soit pour le travail, les études, les démarches administratives, des rendez-vous de santé, etc.

Le projet Inspire qui s'est concrétisé en décembre 2025, offre un nouveau réseau de transport urbain avec de nouveaux parkings relais, des lignes à haut niveau de service, et un renforcement des fréquences de bus. Ce nouveau réseau a pour but de faciliter nos déplacements dans la métropole clermontoise.

Si vous souhaitez utiliser les transports en commun, en venant de l'ouest de la métropole, plusieurs solutions sont disponibles depuis Dômes Sancy Artense :

- **Le parking relais AvanC-Breuil à Royat (stade municipal de Royat) :** d'où vous pourrez emprunter la ligne E7 qui vous emmènera au centre-ville (Gaillard) ou vous permettra de faire une correspondance à Royat Place Allard pour rallier d'autres lignes (ligne B, P32, P39).
- **Le parking relais de la clinique/du stade municipal de Durtol :** d'où vous pourrez emprunter la ligne C en direction de Cournon qui vous emmènera au centre-ville (Galaxie, Berthelot, Place de Jaude, etc.)

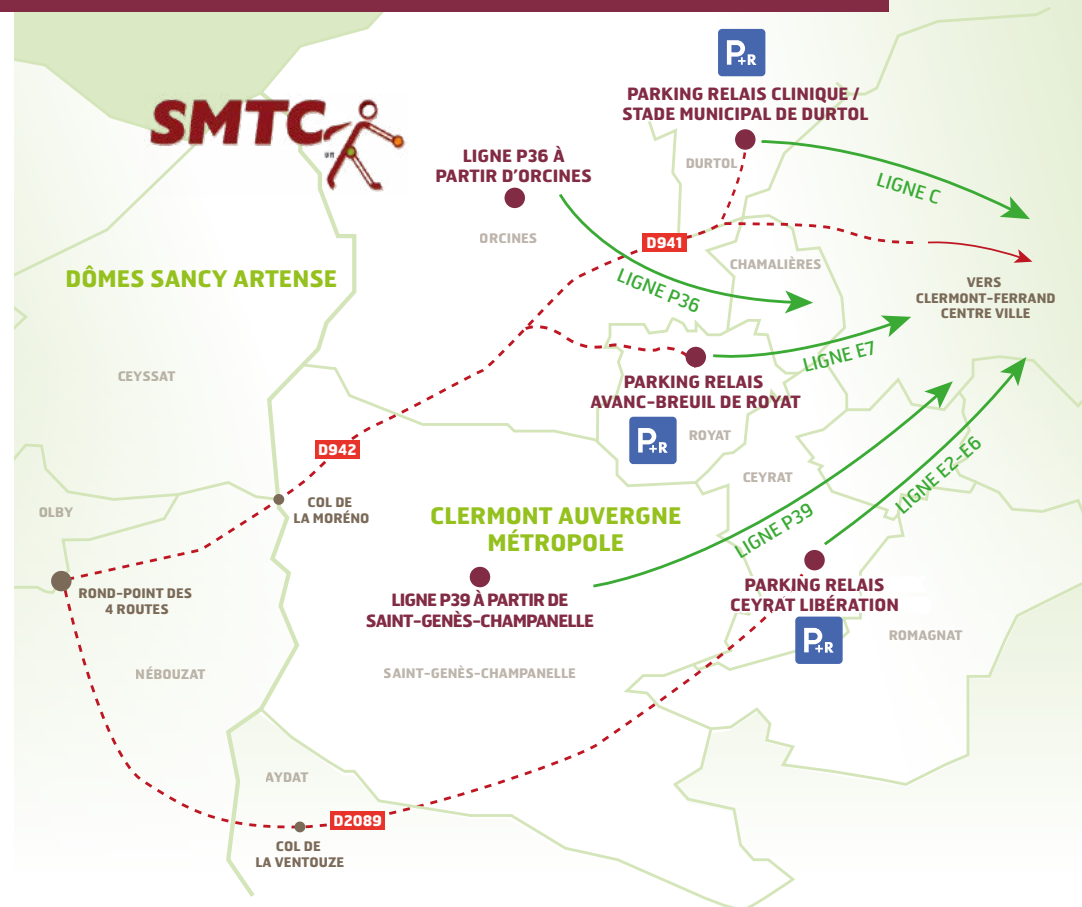
- **Le parking relais Ceyrat Libération (entre Saulzet le Chaud et Ceyrat) :** d'où vous pourrez utiliser la ligne E2 en direction du centre-ville (Maison de la Culture, Ballainvilliers) ou la ligne E6 en direction de Romagnat, d'Aubière et du Lycée Lafayette.
- **La ligne P36 à partir d'Orcines (depuis plusieurs arrêts sur la commune : panoramique des Dômes, la Font de l'Arbre, Orcines bourg, etc.)** vous emmènera au nord-ouest de Clermont-Ferrand, avec une connexion avec la ligne C à la station Champradet, puis à Chamalières, avec une connexion avec la ligne B au Carrefour Europe.
- **La ligne P39 à partir de Saint-Genès-Champagnelle (depuis plusieurs arrêts sur la commune : St-Genès centre, Theix, etc.)** vous emmènera au CHU Gabriel Montpied, en connexion avec le tramway, ou à Royat Place Allard, en connexion avec la ligne B. Des possibilités de parking sont proposées sur la route de Pardon et sur la route de Thède.

PLUS D'INFOS

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les services de la métropole sur internet : www.t2c.fr ou par téléphone au : **04 73 28 70 00**.

Vous pouvez également utiliser l'**application Clermoov**, pour calculer votre itinéraire d'un point A à un point B, pour voir l'ensemble des lignes de transport collectif et des horaires, prendre des tickets, voir les offres cyclables et de covoiturage, etc.

Rendez-vous sur
Clermoov





**Pour plus de conseils
ou de précisions,
vous pouvez contacter la
Communauté de communes au :
04 73 65 87 63
ou par mail à
accueil@domes-sancyartense.fr**

Le guide de la mobilité en Dômes Sancy Artense
est imprimé en 7500 exemplaires.

Directeur de publication : Alain MERCIER

Rédaction : Communauté de communes Dômes Sancy Artense

Conception, impression : agence Magma créa

Crédit Photo : Communauté de communes Dômes Sancy Artense, Freepik

Plateforme Mobilité du Puy de Dôme.



**23 route de Clermont – B.P. 15
63 210 ROCHEFORT-MONTAGNE
www.domes-sancyartense.fr**